

## Mise en Application de l'Arrêté biosécurité du 16 octobre 2018

### Délai d'application

Délai application	Mesures <sup>1</sup>
Dès parution	3 zones d'élevage : zone publique, zone professionnelle, zone d'élevage
Dès parution	Plan de gestion des flux
Dès parution	Signalétique : raison sociale, accès aux quais d'embarquement/déchargement, à la quarantaine, aux fosses à lisier ou à la station de traitement, aux points de livraison (aliments, matières premières, semence, matériels), à l'aire d'équarrissage, au sas sanitaire.
Dès parution	Interdiction de nourrir des suidés avec des déchets de cuisine et de table.
Dès parution	Gestion selon de l'entrée du matériel conforme à l'arrêté biosécurité
Dès parution	SAS sanitaire fonctionnel et conforme à l'arrêté biosécurité
Dès parution	Stockage litière et paille conforme à l'arrêté biosécurité
Dès parution	Stockage des aliments conforme à l'arrêté biosécurité
Dès parution	Interdiction des animaux de compagnie ou d'élevage dans la zone d'élevage
Dès parution	Mise en place d'une dératisation conforme à l'arrêté biosécurité
Dès parution	Quarantaine conforme à l'arrêté biosécurité pour les exploitations détenant des porcs reproducteurs
Janvier 2020	<b>Gestion des cadavres conforme à l'arrêté biosécurité et aire d'équarissage bétonnée ou stabilisée dans la zone publique</b>
Janvier 2020	<b>Plan de biosécurité et formation</b>
Janvier 2020	<b>Installation d'un quai d'embarquement/déchargement et d'une aire de stockage</b>
Janvier 2021	<b>Installation d'un système de protection permettant d'éviter tout contact direct entre suidés domestiques et suidés sauvages<sup>2</sup></b>

### En cas de non application...quel impact pour votre élevage ?

- Interdiction de toute introduction ou de toute sortie de suidés du site d'exploitation
- Confinement des suidés voire leur abattage
- Interdiction de repeuplement tant que les non conformités constatées ne sont pas corrigées ;
- Toute autre mesure technique appropriée



Pour plus d'information sur la biosécurité : <http://biosecurite.ifip.asso.fr/>

<sup>1</sup> Tableau de synthèse et Arrêté du 16/10/2018 disponible sur : <http://biosecurite.ifip.asso.fr>

<sup>2</sup> Clôture de la zone professionnelle en cas de passage en zone réglementée